



Paiement en ligne via votre institution financière

**Ce document présente des exemples de procédure pour effectuer le paiement en ligne via votre institution financière. À noter que nous nous sommes limités à deux institutions financières.*

Pour payer les contraventions :

Si votre institution financière est la Caisse Desjardins :

Catégorie : Contraventions

Description : MRC Matawinie - Contraventions

Emplacement : Le numéro de référence est numérique et il correspond au numéro de constat. Il est formé d'un minimum de 5 chiffres et d'un maximum de 15 chiffres, lesquels se trouvent en haut à droite du coupon de remise. Le paiement total doit être effectué dans les 30 jours de la date du constat. Le numéro varie d'une facture à l'autre. Vous devez entrer le numéro de référence sans tirets, sans espaces.

Si votre institution financière est la Banque Nationale :

Il suffit d'y inscrire le nom de fournisseur ci-dessous :

Nom du fournisseur : MRC DE MATAWINIE - CONTRAVENTION